

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2095 - MARDI 26 AOÛT 2014

Équateur

Des mesures d'urgence pour contenir le virus Ebola

Devant la maladie à virus Ebola qui vient de se déclarer dans le secteur de Jera en territoire de Boende (district de la Tshuapa) dans la province de l'Équateur, le gouvernement a pris un train de mesures visant à contenir l'épidémie. Outre la mise en quarantaine du secteur concerné, il a été décidé, entre autres, le déploiement des experts dans la zone sinistrée et ses environs, la dotation de tous les ports et aéroports de l'Équateur en thermomètre Laser, l'interdiction des activités de chasse sur toute l'étendue du district de la Tshuapa, etc. Le gouvernement a, par ailleurs, mobilisé les services compétents pour l'installation d'un laboratoire mobile afin d'assurer le diagnostic à temps réel et favoriser des actions d'urgence. La RDC reste, par ailleurs, ouverte à toute assistance afin d'arrêter ce fléau que l'organisation mondiale de la santé (OMS) venait de déclarer « *priorité mondiale* » au regard des conséquences enregistrées en Afrique de l'Ouest.

Pages 13 et 14



Matata Ponyo Mapon présidant une réunion de crise sur la fièvre Ebola

MARCHÉ AUTOMOBILE

Les premiers véhicules électriques à Kinshasa

Deux modèles de jeeps électriques sont arrivés le 25 août pour une exposition à titre commercial qui devra se tenir successivement dans la capitale congolaise et à Lubumbashi ainsi que dans d'autres villes de la RDC. Il s'agit du premier événement du genre organisé par Congo Electric Motors. Pour donner un coup d'accélérateur à ce projet sous-régional, la société a mis les moyens pour récolter un franc succès de l'exposition de la jeep 4 X 4 Green.

L'événement a bien une portée régionale incontestable et le choix porté sur les jeeps tient de l'intérêt grandissant sur ce modèle par les



Le modèle de jeep électrique exposé à Kinshasa

usagers de la route tant en RDC qu'en Afrique subsaharienne.

Après une recharge en électricité qui prend en moyenne huit heures, le véhicule dis-

pose d'une autonomie de mobilité de 160 km. Son prix d'achat touche les 35 000 dollars et les efforts sont fournis pour octroyer des crédits automobiles. [Page 12](#)

AVIATION CIVILE

Un accident de plus dans le ciel congolais

Les débris du petit porteur de type L-410 de la compagnie Doron Air Congo disparu depuis deux jours ont été retrouvés le 25 août calcinés dans la localité de Mulume Munene au Sud-Kivu. Un vol devra être effectué dans la zone du crash pour tenter de retrouver d'éventuels survivants ou leurs corps. L'avion s'est écrasé quelques minutes après son décollage de l'aéroport de Kavumu à Bukavu. En plus du pilote, son copilote et de deux passagers, il avait également transporté près de mille cinq cents kilogrammes de marchandises.

L'aéronef accidenté avait été découvert grâce à l'activité de deux hélicoptères de la même compagnie aérienne lancés le week-end dernier à la recherche du petit porteur. Ce crash, rappelle-t-on, intervient deux mois après qu'un autre avion de la compagnie congolaise Air-Tropic a effectué un atterrissage forcé au même aéroport. [Page 12](#)

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe face à Entente Sétif, V.Club contre CS Sfaxien en demi-finales

Page 14

ÉDITORIAL

Iceberg

Il y a la partie émergée de l'iceberg – la crise gouvernementale que provoquent en France les propos de l'ex-ministre français de l'Économie relayés ce week-end par le quotidien Le Monde – et puis, il y a la partie immergée de cette même crise qui, pour l'instant du moins, ne soulève guère de commentaires. La première confirme que la France s'enfoncé dans un désordre politique qui pourrait déboucher sur la dissolution de l'Assemblée nationale, voire même sur la démission du président François Hollande. La seconde, autrement plus importante, traduit le malaise qui grandit de jour en jour au sein de la vieille Europe et qui risque de provoquer l'implosion de l'Union qu'elle eut tant de mal à édifier.

Expliquons-nous. En réponse à la première question qui lui était posée par les journalistes du Monde sur la situation économique de la France, Arnaud Montebourg a mis directement l'Europe en accusation. Que l'on en juge par ces trois formules : « La récession menace en Europe pendant que la croissance monte partout ailleurs dans le monde », « Dans un contexte de reprise, le seul îlot kafkaïen est la zone euro où les leaders des pays membres s'obstinent à mener des politiques qui bloquent la croissance et qui empêchent le chômage de baisser », « L'Europe est en train de se mettre dans une impasse à cause de choix de politiques économiques qui s'apparentent à un accident industriel majeur de l'histoire économique contemporaine ».

Le diagnostic que pose l'ex-ministre est juste. Mais il serait plus crédible si, au lieu de parler simplement d'une relance de l'économie européenne par l'investissement et la consommation intérieure, Arnaud Montebourg proposait de fonder cette relance sur la construction de relations équilibrées et constructives avec les pays du tiers-monde sur lesquels l'Europe a bâti sa fortune présente. En contribuant à l'essor de l'Afrique, le Vieux continent non seulement réparerait, en effet, les crimes qu'il a commis dans les siècles antérieurs, mais encore ouvrirait à ses entreprises des marchés en pleine émergence, réduirait l'impact négatif de l'immigration sauvage sur ses propres territoires, participerait à une hausse généralisée des niveaux de vie dont il tirerait lui-même de multiples avantages. Ces idées, exprimées en termes diplomatiques par notre président, Denis Sassou N'Guesso, se trouvaient au cœur du Sommet Afrique-Europe qui s'est tenu récemment à Bruxelles. Mais, à ce jour, aucune n'a été concrétisée et la France, comme ses partenaires européens, s'enfoncé dans le marasme et la déprime. À quand donc le réveil ?

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Des jeunes émettent des points de vue divergents

Réunis à l'occasion d'une causerie-débat, le 23 août à Brazzaville, un échantillon de jeunes engagés dont ceux de l'opposition, ont donné chacun, de manière démocratique, leurs points de vue au sujet de cette empoignade politique. D'aucuns, sans langue de bois, restent intransigeants à toute tentative visant le changement de l'actuelle loi fondamentale alors que d'autres tiennent mordicus à son adaptation au contexte actuel.

Initiée par Obama Odon, jeune écrivain, auteur du livre intitulé « Le Jardin de Denis à parachèver », cette causerie-débat contradictoire, a permis à ces jeunes engagés en politique, de discuter avec un grand intérêt, des questions touchant à la vie de la nation. Ainsi, dans la plus grande liberté d'expressions, ces jeunes étudiants regroupés en deux camps, ont exprimé chacun leurs opinions. Le premier groupe a dit son hostilité au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Dans leur argumentaire, ces jeunes pensent que la constitution actuelle ne peut être changée, à la rigueur, elle pourrait être révisée mais sans pour autant toucher les articles 55 et 58. Ces articles qui alimentent les conversations dans les états-majors politiques portent sur le nombre de mandats à deux et l'âge limite du candidat à l'élection présidentielle à 70 ans. Pour eux, s'il y'a lieu de réviser cette loi fondamentale, il faut bien que cela soit la conséquence d'un consensus obtenu sur la table d'un dialogue national sans exclusion. « Je suis

pour la révision de la constitution et non pour son abrogation. Je suis bien conscient que cette constitution est mauvaise. Mais que cela se fasse sans toucher aux articles 55 et 58 », a affirmé Paolo Benazo, jeune de l'opposition, porte-parole du Rassemblement des jeunes patriotes et de la plate-forme « Sauvons le Congo ».

Une autre frange de jeunes soutient le changement

Pour ce groupe de jeunes, la constitution doit être changée afin de permettre au président

sage pour conserver ce projet de société qui est pour lui phare et un acquis », soutient pour sa part, Mac Ntsondet Idet, président fondateur du mouvement de réveil 2020, qui soutient la mouvance présidentielle.

Quant à l'initiateur de la causerie-débat, Obama Odon, cette loi vaut la peine d'être changée afin de permettre aux jeunes de participer, aux côtés de leurs pères, au développement du pays. « Cette constitution empêche les jeunes à s'engager dans le développement du



La photo de famille

Denis Sassou N'Guesso de rempiler en 2016. La vision de ces jeunes étant de permettre au président d'achever l'œuvre de développement du pays mais aussi de pérenniser les acquis du Chemin d'Avenir pour lequel il a été réélu. « Si du nord au sud, les gens pensent que grâce à sa vision de développer le pays et à son projet de société très intéressant qu'il faut reconduire le président Denis Sassou N'Guesso au pouvoir, cela n'est que normal. Le peuple congolais doit être

pays. Par exemple pour être candidat aux élections législatives il faut avoir 25 ans, j'ai 22ans aujourd'hui, j'ai voulu être candidat aux législatives en 2012, je n'ai pas pu. De même, pour être candidat aux élections présidentielles, il faut être âgé de 40 ans, avec une expérience de 15 ans alors que le président Sassou a accédé à cette fonction encore très jeune, sans oublier Thomas Sankara, Joseph Kabila et Lumumba », a-t-il conclu

Firmin Oye

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

JUSTICE

Pourquoi les avocats de Ntsourou ont-ils suspendu provisoirement leur participation ?

Le collectif des avocats de l'ex-colonel Marcel Ntsourou a animé un point de presse le 23 août à Brazzaville. Ces avocats ont dit suspendre provisoirement leur participation au procès. Leur attitude est dictée par le refus opposé à Marcel Ntsourou par la cour de poser des questions au chef d'état-major général adjoint des Forces armées congolaises, le général René Boukaka, appelé à éclairer le tribunal en tant que sachant dans cette affaire.

D'entrée de jeu, les avocats de Marcel Ntsourou, ont d'abord rappelé à la presse que la phase interrogatoire est constituée de plusieurs parties à savoir : le parquet, le ministère public qui poursuit, la partie civile représentée par l'État congolais et la défense (accusés et avocats). Ils ont expliqué que pendant les interrogatoires, lorsqu'un accusé est appelé à la barre, la défense peut poser des questions quand elle l'estime nécessaire. Dans le cas du général René Boukaka qui est intervenu la semaine dernière, les avocats des accusés ont effectivement posé des questions tout en signifiant à la cour que compte tenu du statut d'officier général du sachant, il n'était pas possible de ne se limiter qu'aux questions juridiques. « Nous ne pouvions pas lui poser des questions sur le plan militaire. Nous réservions ce droit à l'accusé lui-même (Marcel Ntsourou) pour pouvoir s'opposer au général », a expliqué ce collectif d'avocats ajoutant que c'est au moment où ils demandent à l'accusé de poser des questions au général René Boukaka que la

cour a demandé à ce dernier de se retirer jugeant la procédure inopportune.

Débat sur la procédure

La défense a soutenu les dispositions de l'article 261 et 263 (alinéa 2) qui stipulent que « l'accusé ou son conseil peut poser directement des questions au co-accusé, au témoin ou à la personne auditionnée ». Selon ces avocats, en faisant application de cette disposition, il était normal que Marcel Ntsourou pose des questions au général René Boukaka. Malheureusement cela n'a pas été de l'avis de la cour. « Compte tenu de la réticence de la cour de faire application de ce texte, nous avons fait des conclusions écrites que nous avons déposées à la cour pour lui demander de répondre par un arrêt, soit accepté ce que nous avons demandé soit rejeté. Ce qui n'a pas été fait », a renchéri ce collectif. Ces avocats ont réaffirmé dans leurs propos que le problème qui se pose est celui relatif à l'application des textes de loi qui sont d'ordre public et que dans le cadre de la défense des intérêts des accusés, ils souhaitent que les règles impératives, d'ordre public et de procédures soient respectées. C'est au regard de tous ces faits que ce collectif a pensé suspendre provisoirement sa participation dans le cadre de cette procédure du 16 décembre 2013 jusqu'à ce que la cour fasse application des textes juridiques.

Jean Jacques Koumba

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

Le procureur général réagit suite à l'attitude de la défense

Une quarantaine d'accusés a refusé de comparaître depuis le 21 août dernier. L'attitude a sorti de silence le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, qui, le 25 août, a donné un point de presse, expliquant que le procès devrait se poursuivre puisque la loi de procédure pénale a prévu tous les cas de figure.

Toujours pas de comparution des accusés dans la salle d'audience de la Cour d'appel de Brazzaville. Selon le représentant du ministère public dans l'affaire opposant l'ex-colonel Marcel Ntsourou et autres à l'État congolais, il revient à la Cour de faire application des dispositions des articles 271 et 272 du code de procédure pénale. Celles-ci disposent, entre autres, que « lorsque l'accusé ne veut pas comparaître, sommation lui est faite et l'huisier de justice devrait le leur servir aux accusés qui n'ont pas comparu ».

« À défaut de s'exécuter, force devait revenir à la loi »

« Ce matin nous avons eu une soixantaine d'accusés, il en reste une quarantaine qui a donc fait la résistance. Le procès doit se poursuivre. En respectant effectivement les règles prescrites en la matière, sommation sera donc servie à ces quarante accusés qui ont fait la résistance. À défaut de s'exécuter, force devait revenir à la loi. Je l'ai dit, le président de la Cour l'a redit, et ces accusés devaient être contraints à comparaître. Nous resterons fermes sur ces positions puisqu'elles sont conformes aux dispositions du code de procédure pénale », a averti Théophile Mbtsi.

si. D'après lui, ces accusés comparaitront et si les avocats ayant fait défection ne revenaient pas sur leur décision, le président sera dans l'obligation, conformément au code de procédure pénale, de désigner des avocats d'office qui devraient assurer la défense de ces personnes inculpées. « Se sentant laminés dans leur défense et devant la vérité implacable qui éclate, comme toujours, ils ont choisi d'abandonner la défense de leur client, de sortir et de faire chanter la Cour pour obtenir la ré-audition du général René Boukaka. Ce serait la modification de notre code pénal, ce qui n'est pas possible. Nous sommes sereins et ce dossier nous en avons la maîtrise, le moment venu nous en ferons la démonstration », a déclaré le procureur général près la Cour d'appel.

Il a également invité les avocats de Marcel Ntsourou, à ne pas confondre le droit congolais à celui de la France. En effet, en droit français, a-t-il indiqué, l'accusé et le conseil peuvent poser des questions, mais en droit congolais, il faut choisir entre le conseil et l'accusé pour poser des questions. Et non les deux à la fois. Le ministère public a également rappelé que l'audition du général de division René Boukaka, chef d'état-major des Forces armées congolaises devait porter sur deux points essentiels : l'organisation des gardes auprès des autorités militaires et la mission de l'hélicoptère employé le 16 décembre lors des affrontements au domicile de Marcel Ntsourou. « Le général Boukaka a comparu et a donné des réponses attendues par la Cour; notamment lors qu'il dit que Marcel Ntsourou, dès lors qu'il avait

été démis de ses fonctions de secrétaire général adjoint du CNS, n'avait plus droit à la garde. S'agissant de l'hélicoptère, il a été précis pour dire que l'hélicoptère employé le 16 décembre n'a fait que la reconnaissance, il n'a lâché aucune charge, ce qui n'était pas possible », a poursuivi Théophile Mbtsi, se félicitant de la clarté et de la précision des propos du sachant.

Une affaire de droit commun

Rappelons que l'ex-colonel Marcel Ntsourou et une centaine de co-accusés sont poursuivis des faits d'association de malfaiteurs, de rébellion, d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, d'assassinat, de coups et blessures volontaires envers les agents de la force publique et détention illégale d'armes de guerre. La particularité de cette affaire, a précisé le procureur général, est le fait qu'il s'agit du jugement d'un ancien n°2 des services de renseignements et le nombre élevé des accusés (113). Mais, au-delà de ces deux aspects, ce procès reste une affaire de droit commun. « Malheureusement, une partie de la défense, notamment celle qui soutient Ntsourou à tendance à sortir du cadre légal tracé par les instruments juridiques que nous avons en la matière, notamment le code de procédure pénale, en multipliant des incidents, en tentant de politiser la chose. On ne se comporte pas comme ils l'ont fait, la loi a prévu des mécanismes et la Cour qui juge, au nom du peuple congolais, mérite respect », a déploré Théophile Mbtsi.

Parfait Wilfried Douniama

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Congo prend des mesures pour stimuler les investissements privés

Classé à nouveau mauvaise élève dans le classement doing business 2014, 185ème sur un échantillon de 189 pays, le Congo tient toujours à relever le défi de sa diversification économique. Pour y parvenir, nonobstant certaines mesures déjà en chantier, le chef de l'État a encore publié, coup sur coup, courant mai 2014, six décrets, en vue d'assainir le secteur économique et améliorer le climat des affaires. Objectif : attirer davantage les investisseurs privés.

Cet arsenal de textes juridiques et réglementaires, pris par le chef de l'État, vient à point nommé : renforcer le premier chapelet de mesures déjà en application au Congo. Il s'agit de créer un cadre et/ou un environnement d'affaires propice, capable d'attirer en masse les opérateurs économiques nationaux et étrangers pour ainsi créer de la valeur ajoutée et booster le secteur privé. Le premier décret publié porte sur la suppression des contrôles de marchandises en circulation sur l'ensemble du territoire natio-

nal. Outre le contrôle commercial visant la surveillance du marché, portant sur les services et les biens stockés ou mis en vente, ce décret interdit désormais la vérification des documents ayant déjà été contrôlés aux frontières. L'autre texte réglementaire, publié à cet effet, encourage l'administration publique à simplifier les formalités aux entrepreneurs désireux de créer leurs unités de production au Congo. Soucieux de diversifier l'économie congolaise, le président de la République a aussi signé un autre

texte portant « annulation des agréments et autorisations préalables à l'importation des marchandises au Congo, notamment les produits alimentaires tels la viande, la volaille et du poisson. »

Cet ensemble de textes est appuyé par un autre décret présidentiel de la série, instituant l'unification de la déclaration et du paiement des taxes et contributions sociales sur les salaires. Celui-ci dispose, cependant, que les obligations fiscales et sociales des entreprises en matière de salaires, prévues par la direction générale des impôts et le code de sécurité sociale ne devront dorénavant se faire qu'à travers une déclaration commune et unique. Ces obligations sont établies de façon conjointe, avec la caisse des risques professionnels

des pensions des travailleurs du secteur privé. Au cours du même mois de mai, le président a signé deux autres textes relatifs au permis de construire et modalités de contrôle de la gestion foncière.

L'API et le Haut Conseil du dialogue public-privé créés pour des mêmes fins

Dans la même vision de diversifier son économie, le gouvernement a mis en place quelques institutions spécialisées afin de favoriser le climat d'affaires. Il s'agit, en effet, du Haut Conseil du dialogue public-privé, créé en 2012, regroupant la majorité des ministères et les syndicats patronaux. Il faut ajouter sur la même liste, la création récente de l'Agence de promotion des investisseurs (API), qui a lancé ses activités officiellement le mois

dernier. La structure placée sous tutelle du ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, est créée pour remplir plusieurs missions au nombre desquelles : la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'investissement à travers les activités de promotion et de facilitation des investissements ou celle consistant à contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires. L'API est également chargée de concevoir et promouvoir une image de marque afin d'attirer les investisseurs vers le Congo, mais aussi de réaliser des études sur l'opportunité d'investissements. Elle doit aussi contribuer à la création et au développement d'un tissu de petites et moyennes entreprises.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Il ne me semble pas qu'on se sépare des ministres qui apportent des propositions dans un débat justifié. »

Arnaud Montebourg, ministre français de l'Économie (jusqu'au 25 août), Le Monde, 25 août 2014

« Aujourd'hui, à l'échelle de l'État nation, on ne peut plus gouverner. Les vraies décisions ne se prennent qu'au niveau continental dans un monde globalisé. »

Raphaël Liogier, sociologue et philosophe, professeur des universités à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, Jol Press, 20 août 2014

« Tant qu'on changera les hommes mais pas la politique, on ne pourra rien changer. »

Marine Le Pen, présidente du Front National (FN), BFMTV, 25 août 2014

« Le coût du crédit est également une préoccupation majeure pour les entreprises, en dépit de la surliquidité du système bancaire. »

Alphonse Missengui, vice-président d'Unicongo (patronat), Jeune Afrique, 25 août 2014

« Alors que l'exploration en Afrique est à son niveau d'activité le plus élevé, ce continent reste encore largement inexploré. »,

Steve Harley, président du secteur de l'énergie de DHL, Africa Business, 30 juillet 2014

« Les musulmans n'ont pas l'apanage de la bêtise. »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014

VIE ASSOCIATIVE

« L'œil du peuple » tiendra sa session inaugurale le 13 septembre



El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka présidentant la réunion ; crédit photo Adiac

La rencontre prévue dans moins de trois semaines permettra aux membres de cette plate-forme de la société civile nouvellement créée de se doter des documents fondamentaux et d'un plan d'action

La session inaugurale du collège des présidents des ONG et associations qui composent « L'œil du peuple » se tiendra le 13 septembre prochain à Brazzaville. Le président de cette plate-forme, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, a donné cette information le 23 août au cours de la réunion de la coordination élargie au commissariat aux comptes. Selon lui, la mise en place de cette organisation est une victoire inestimable non seulement pour ses membres, mais aussi pour la population congolaise qui attend l'amélioration de leur cadre de vie. « Conscients de cela, nous devons résolument nous mettre au travail, travail sans le-

quel, nous ne récolterons que la vague des insuccès et des critiques. Nous devons ainsi, tous ensemble, définir les mécanismes, voire les stratégies de fonctionnement de la plate-forme à travers les organes dont nous avons la responsabilité de diriger », a-t-il invité. El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a également exhorté les participants à cette réunion à finaliser leurs documents de travail pour mieux canaliser leur action et à se préoccuper des actions de sensibilisation sur les enjeux de problématique de la constitution du 20 janvier 2002. Ceci en mettant en exergue leur projet de la nouvelle constitution.

S'approprier du discours du chef de l'État

Le président de « L'œil du peuple » est ensuite revenu sur le discours du président de la République prononcé devant

le Parlement réuni en congrès, le 12 août dernier. D'après lui, toutes les dimensions qui caractérisent la vie de la nation ont été évoquées. Au regard de la préoccupation actuelle, a-t-il rappelé, la dimension politique a retenu son attention en deux temps forts. « D'abord la mise en garde de tous les acteurs politiques sur le fait qu'il faut cesser de faire couler le sang et les larmes des autres. Ensuite, il a indiqué que le moment venu, le peuple se prononcera sur les actions menées dans le cadre du Chemin d'avenir mais aussi, sur d'autres questions d'intérêt national. Dans l'ensemble, le discours du président de la République est très proche des ambitions que nous incarnons au sein de notre plate-forme. Nous devons à ce titre nous en approprier », a conclu El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Parfait Wilfried Douniama

ERRATUM :

Urbanisme : Plus de 50% de constructions privées au Congo sont sans autorisation

Dans l'article paru sous ce titre, en page 6 de notre édition d'hier, nous écrivions par omission : Jean François Youlou pour désigner le directeur général du développement urbain, de l'habitat et de l'architecture. Lire plutôt Jean Jacques Youlou.

La Rédaction



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS

Le combat pour l'insertion à Brazzaville

Les réfugiés et demandeurs d'asile ayant fui la crise socio-politique en République centrafricaine rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Même si chacun essaie de trouver le moyen de survivre avec les siens, ils ont fait entendre leur cri de cœur au journal Les Dépêches de Brazzaville.

Ces déplacés évoquent les conditions de vie qui sont loin de les satisfaire et disent être abandonnés à leur triste sort par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Bien qu'environ 5000 réfugiés et demandeurs d'asile aient bénéficié d'un statut prima facie, octroyé par le gouvernement congolais, l'insertion préconisée par le HCR et les autorités congolaises peine à prendre corps.

Hormis la carte de réfugié, le HCR s'est engagé à intervenir en cas d'arrestation, de maladie et dans le domaine de l'éducation. « Jusqu'à là le HCR ne nous a attribué que des cartes de réfugiés. Il dit que si nous voulons bénéficier d'une aide sociale, il faudrait que nous partions à Bétou. Or ce village n'est pas loin de la frontière. Nous avons des mauvais souvenirs de notre pays. Je ne peux pas rêver de repartir maintenant. Au Congo je suis quelque peu à l'aise avec le peu que je trouve », a déclaré un réfugié centrafricain qui a requis l'anonymat.

Pour une prise en charge totale des déplacés, le Programme alimentaire mondial et le HCR ont invité, dans un communiqué rendu public le 13 juin dernier,



L'enregistrement des réfugiés centrafricains au CNAR

les bailleurs de fonds à honorer leurs engagements, avant d'ajouter que « l'afflux de réfugiés centrafricain au Congo est moins important que dans d'autres pays ».

Que vivent-ils au quotidien ?

Se trouvant dans une situation d'insécurité alimentaire à Bétou, dans la Likouala, nom-

breux déplacés centrafricains ont accouru vers les grandes agglomérations du Congo, Brazzaville notamment, pour des raisons de survie. Certains d'entre eux se sont servi de

et professionnels de médias, chacun faisant des pieds et des mains pour être utile et gagner de quoi vivre.

Patrick, 25 ans, et Joseph, 31 ans, respectivement soudeur

et, obligés de payer le loyer et nourrir au quotidien leur famille. Pas tout à fait facile au regard de faibles rémunérations. « On me paye 2500 FCFA par jour. Mon loyer coûte 25000 FCFA par mois. Imaginez comment je dois faire pour satisfaire aux besoins de ma famille, composée de cinq membres », s'est plaint Patrick. Et Samuel, journaliste et étudiant en droit, a pu obtenir un stage payant dans un organe de presse de la place, en attendant la rentrée scolaire pour poursuivre ses études à l'Université Marien N'Gouabi, où il a obtenu une inscription depuis mars dernier.

Certe, résider sur le sol congolais leur donne une tranquillité reconnue par chacun. Le nombre de réfugiés ne cesse de croître. Face à la réalité, ces déplacés ont mis en place la Communauté des réfugiés et demandeurs d'asile (CRDA) pour faciliter leur insertion. Cette structure a, selon son président, Yvon Tchicaya, recensé mille sept-cent-soixante-quatorze réfugiés à Brazzaville, et trois mille autres répartis entre Bétou, dans la Likouala, Ouesso, dans la Sangha et Pointe-Noire. Pour la plupart d'entre eux, le retour en Centrafrique est conditionné par le rétablissement d'une paix définitive.

Josiane Mambou-Loukoula et Eudoxie Irène Antsoha (Stagiaire)

leurs petits capitaux pour lancer un petit commerce, un domaine pourtant réservé aux nationaux. En quête d'un mieux vivre, nombreux exercent des petits métiers tels que le cirage de chaussures, la cordonnerie, la couture ; etc. Parmi eux, on trouve également des vendeurs ambulants, des petits commerçants, des chauffeurs, soudeurs

et chauffeur, tous deux mariés et pères de famille, ont eu plus de chance. Recrutés dans une compagnie de construction, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Les principales difficultés rencontrées par ces ressortissants de la RCA sont surtout d'ordre financier. Ces réfugiés, résidant à Brazzaville, sont, en ef-

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

EN BREF

Baboua : deux morts et plusieurs blessés suite à une altercation

Deux personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres blessées, suite à une altercation qui a opposé des Anti-Balaka aux jeunes constitués en autodéfense, le samedi 23 août au Cantonner, une localité située proche de la frontière entre la Centrafrique et le Cameroun.

Selon des faits relatés par certains habitants de cette localité, tout est parti d'une mécontente entre les deux groupes armés. « *Les jeunes constitués en autodéfense se disent exacerbes du comportement de ceux assimilés aux Anti-Balaka, qui abusent de leur autorité sur la population locale* », a fait savoir un habitant sous l'anonymat. « *Les Anti-Balaka sont venus des autres villes. Ils rackettent et commettent des exactions sur la population locale. C'est ce qui a poussé les jeunes de cette localité à se constituer en autodéfense pour s'opposer à leurs exactions* », a témoigné un habitant. D'autres sources ont fait savoir qu'il y a eu échanges de tirs entre les deux groupes. « *Cela a entraîné la mort de deux personnes. Un homme qui serait un élément des Anti-Balaka et une femme qui a reçu une balle perdue* », a relaté une source sécuritaire dans la localité. Des sources locales, des éléments camerounais de la Misca dans cette zone sont intervenus pour ramener le calme. Toutefois, une partie de la population demande le départ des Anti-Balaka de cette localité.

Ndélé : des jeunes se mobilisent pour réhabiliter des ruelles

L'association des jeunes volontaires pour le développement de Ndélé (nord-est) a procédé au curage des canaux d'eau dans la ville de Ndélé le weekend dernier. Ces jeunes ont constaté que l'insalubrité a gagné cette ville.

« *Il s'agit pour les jeunes de cette association de bloquer l'érosion qui entrave la circulation, et entraîne des accidents* », a dit le secrétaire général Nestor Sanzé. Selon le constat fait par ce dernier, quand il pleut, les routes qui mènent au marché et au centre de santé sont inondées. Nestor Sanzé a par ailleurs souligné que cette structure a des difficultés d'ordre matériel et lance un appel aux autorités locales de leur venir en aide afin de lutter contre l'insalubrité dans cette localité voire au-delà. Cette association des jeunes a vu le jour le mois de juillet dernier, il compte actuellement plus de 60 jeunes volontaires.

Les musulmans rendent hommage à leurs morts

Le 25 août 2014, une partie de la communauté musulmane du Km5 a observé «une journée sans activités» pour rendre hommage aux victimes des affrontements de la semaine dernière entre les jeunes d'autodéfense du quartier et la force internationale (Sangaris et EUFORT-RCA).

Toute la journée du lundi, les commerces et les points de vente sont restés fermés. Seulement quelques véhicules des particuliers et les motos ont circulé. Les vendeurs ambulants qui animent souvent le grand marché du Km5 n'étaient pas visibles ce matin-là. Un habitant du quartier Kpetene qui voulait se rendre au marché pour acheter du pain a été empêché par une bande des jeunes musulmans armés qui lui ont demandé de rebrousser chemin. Selon Mahamat Benamoune, un des manifestants a expliqué que le mobile de cette journée morte est de commémorer la disparition des membres de cette communauté. « *Le gouvernement centrafricain n'a pas réagi suite à cet incident, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas ouvrir les commerces aujourd'hui* », a-t-il scandé.

En outre, il a confirmé que l'un des blessés de ce dernier incident a finalement succombé à ses blessures, lundi. Cette journée morte dans le secteur de Km5 est la troisième manifestation que des membres de la communauté musulmane du 3^e arrondissement organisent en une semaine après le sit in au siège de la Minusca, le mercredi et le jeudi derniers.

Rareté des transports en commun à Bangui

Des usagers du transport en commun se sont plaints, ce lundi 25, de la rareté des véhicules de transport en commun. Cette situation est causée par la pénurie de carburant suite à la rupture de stock dans les stations-services et autres points de vente. L'on pouvait voir devant les points de vente, plusieurs véhicules et motos faire la queue pendant des heures pour être servis en carburant. Cette attente peut durer parfois une nuit, au niveau des deux sociétés de la ville Tradex et Total avec des retards que cela occasionne chez les uns et les autres.

D'après Maris Ngoandji, un conducteur de transport en commun, la rareté des taxis et bus a bloqué presque toutes ses activités à Bangui. « *C'est depuis le matin que je suis à la station pour acheter de l'essence, mais jusque-là, je ne suis pas encore servi parce qu'il y'a trop de monde* », a-t-il déploré. Pour René-Pierre Sokambi-Kandja, secrétaire général du syndicat des taxis et bus, « *toutes les stations Total ne disposent pas assez de carburant. C'est Tradex qui a du combustible et qui vend à sa clientèle en ce moment* ».

Or, parmi les deux stations, c'est Total qui a plus de cuves que Tradex. « *Le carburant est disponible, mais il y'aurait litige entre Total et l'Agence centrafricain de régulation des produits pétroliers (ASRP). Les trois entités, Tradex, Total et L'ASRP, sont en train de chercher des voies et moyens pour une réponse durable à ces ruptures au niveau des stations des carburants* », a expliqué Sokambi-Kandja.

Entre temps, aucune autorité n'a encore réagi face à cette situation.

Tiras Andang et Fiacre Kombo (Stagiaire)

Des réactions mitigées après la publication du nouveau gouvernement

Plusieurs voix, des principaux acteurs de la crise centrafricaine et de la société civile, contestent le nouveau gouvernement centrafricain composé de 31 membres, publié le 22 août par son Premier ministre, Mahamat Kamoun. Malgré son caractère à large ouverture, le gouvernement du nouveau Premier ministre centrafricain, formé vendredi, est loin de faire l'unanimité.

« *La Séléka ne fait pas partie du gouvernement. Elle n'a donc pas d'accord de gouvernement avec les dirigeants d'où nécessité pour eux, de prendre leurs responsabilités* », a indiqué Eric Neris Massi, délégué aux relations extérieures de la Séléka.

Du côté des Anti-Balaka, Patrice Edouard Ngaïssona, Coordonnateur général des Anti-balaka est apparu, pour sa part, plus que réservé quand bien même deux personnalités issues de son mouvement font partie du nouveau gouvernement. « *Je donnerais ma position après concertation avec la base* », a-t-il déclaré.

De son côté, Jean Félix Riva, Président du Conseil national de la jeunesse s'est montré plus dubitatif quant au nombre pléthorique des ministres dans un contexte où la RCA « *dépend à 95% de l'aide de la communauté internationale* ». Félix Riva émet également du doute sur le profil technocratique de ce gouvernement « *de qui le pays attend beaucoup pour sortir la tête de l'eau* ». « *On a reproché au gouvernement sortant l'incompétence et je me demande si cette nouvelle*

équipe prouvera le contraire. Si durant cent jours, il y a insuffisance de résultat, ce gouvernement doit laisser la place à un autre. », a-t-il indiqué.

Enfin, Daniel Zéwé Coordonnateur de la Coordination des anciens présidents de l'Association nationale des étudiants centrafricains, a quant à lui adopté une position nuancée : « *il y a un constat de satisfaction du fait que des technocrates sont entrés au gouvernement à l'exemple de Bounandélé Koumba [nommé ministre des Finances] et il y a d'autre part, une sorte de malaise en milieu jeune, parce que le ministère de la jeunesse depuis Bozizé jusqu'à Samba Panza a toujours été confié à des rebelles* ».

Rappelons que le Premier ministre centrafricain Mahamat Kamoun a rendu public le nouveau gouvernement le 22 août dernier. Il est composé de 31 membres, dont 4 musulmans et 7 femmes. Cette nouvelle équipe gouvernementale, dirigée pour la première fois dans l'histoire de la RCA par un musulman, regroupe 19 nouveaux ministres.

T.A.

Tensions au sein de la Séléka à Bambari

À l'origine de ces tensions, deux éléments de l'ex-Séléka qui seraient des peulhs auraient été tués par des ex-Séléka de l'ethnie Goula, a-t-on appris de sources concordantes.

Les victimes auraient été accusées par leurs agresseurs d'être des braqueurs. « *Ce matin, la ville est triste, les commerçants qui tentent d'ouvrir leurs boutiques les ont tous fermées* », a fait savoir un habitant qui a requis l'anonymat.

Selon des témoins, les ex-Séléka peulhs et ceux de l'ethnie Goula se sont pointés avec des armes sur une barrière vers l'axe Ippy. « *Un fait qui a mis la population en débâcle, de peur de recevoir*

des balles si ces deux groupes s'affrontent », a expliqué l'un d'eux. « *Les ex-Séléka de l'ethnie Goula se sont rendus sur la barrière située à cinq kilomètres de Bambari pour déloger leurs camarades qui sont des peulhs et prendre contrôle des lieux. Ces derniers ont refusé de coopérer et ils se sont pointés mais il n'y a pas eu des tirs d'armes* », a indiqué un autre. Aux dernières nouvelles, la situation s'est dégradée et il y a eu des coups de feu en début d'après-midi alors que les deux groupes armés seraient en conclave afin de trouver une solution au différend qui les opposait.

Nestor N'Gampoula

OFIS
TRAINING
Center

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!





PROMO La SIM qui gagne !

Les premiers gagnants récompensés



1



Mr MOKEMO KOUMOU,
1er gagnant ayant reçu
1.000.000 de F CFA via airtel money.



2



Mr KABIKISSA PAMBOU
recevant son gain au
Service clients de Brazzaville



La SIM qui gagne est la nouvelle promotion de airtel qui accompagne au quotidien ses abonnés et fait gagner des merveilleuses surprises telles que : un (1) million de FCFA, cent (100 000) mille FCFA cash ainsi que des Smartphones Samsung Galaxy S5, Samsung Galaxy S4 et le Huawei W1 4 Africa. Pour être éligible aux différents tirages au sort, il vous suffit d'appeler le 141 et découvrir nos offres. En plus, pour nos abonnés inactifs, il suffit de réactiver votre SIM en appelant ou en recevant des appels. Vous bénéficierez de bonus allant jusqu'à 500% en rechargeant au moins 500 FCFA de crédit.

GAGNANTS "LA SIM QUI GAGNE" - SEMAINE 1 -

Numéros de téléphones	Lots
05 00 75 868	1 000 000 FCFA
05 33 66 912	100 000 FCFA
05 68 83 149	Huawei W1
05 38 37 475	Huawei W1
05 50 15 823	Huawei W1
05 68 57 355	Huawei W1
05 55 45 178	Huawei W1
05 63 01 784	Samsung Galaxy S4
05 52 70 464	Samsung Galaxy S4
05 55 11 961	Samsung Galaxy S5

Jusqu'au 6 septembre, appelez gratuitement le 141 et soyez éligible pour avoir 1 million FCFA ! Réactivez votre SIM airtel et bénéficiez de jusqu'à 500% de bonus !



BRICS

Un partenariat basé sur l'égalité avec les pays du Sud

Les cinq pays membres des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud) tiennent à faire de la coopération Sud-Sud, principalement dans le domaine du développement, une réalité. Ils représentent dès lors une alternative aux relations traditionnelles qui existent entre les États du Nord considérés comme les donateurs et ceux du Sud qualifiés d'États assistés.

Pour l'instant, ce qui crée la différence dans les relations que les Brics entendent entretenir avec d'autres États, c'est qu'ils se basent sur le principe du partenariat gagnant-gagnant avec les autres pays à travers le monde. Ils considèrent donc que le développement passe par une relation de partenariat entre les deux parties et non pas entre pays donateurs et États assistés. De cette manière, les Brics se présentent comme des partenaires d'autres pays, qu'ils soient du Sud ou du Nord. Par ce concept, ces pays émergents entendent dépasser l'idée de la relation de dépendance traditionnelle entre le Nord et le Sud, mais également parvenir à d'autres formules pour améliorer l'état des relations bilatérales et multilatérales.

Une banque pour commencer, mais des différences de vues politiques

Pour pouvoir surmonter leurs défis communs, les Brics ont récemment créé une banque communautaire afin de s'aider en cas de chute brusque des réserves d'or et de monnaie d'un membre du groupe. Il s'agit d'une sorte de Fonds monétaire international propre au Brics. Et pour renflouer cette institution financière nais-

sante, ils l'ont dotée d'un capital préliminaire de 50 milliards de dollars. L'objectif visé est de réaliser une complémentarité économique entre ces pays. Si les cinq partagent un même objectif général, ils sont néanmoins différents sur certains points. Commentant les différences entre les Brics malgré leur volonté de travailler ensemble, certains analystes dont l'économiste allemand, Rolf Langhammer, estiment que les intérêts économiques des Brics sont difficiles à coordonner. De plus, les défis pour ce groupe qui monte en puissance politiquement et économiquement, mais qui demeure déséquilibré, sont partagés, comme en témoignent les spécialisations économiques différentes entre ces États. « L'Inde est un pays en développement. La Russie est déjà développée. La Chine est sur le seuil de la puissance industrielle. Je ne sais pas comment ces différents pays vont collaborer sous le même toit. », note Rolf Langhammer. Ce constat fait, il est non moins sûr que les Brics ont déterminés à aller de l'avant et à servir d'exemple de développement pour les pays du Sud. Pour le cas de la Russie qui est classée non en tant qu'État du Sud et qui est différente des

4 autres membres du groupe par exemple, la politique de développement prônée par les Brics va effectivement changer la donne puisque dans ses relations, Moscou privilégie le principe du refus du conditionnalisme politique qui accompagne les aides octroyées par le Nord aux pays du Sud. En outre, elle entretient le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, et œuvre à coopérer avec les pays du Sud dans les domaines de la santé, l'enseignement, l'énergie et la sécurité alimentaire. Bien que l'Afrique du Sud soit aussi différente des autres membres du groupe en ce sens qu'elle se base sur le respect de la démocratie, des droits de l'homme dans ses relations avec d'autres États, ses dirigeants croient que l'équilibre du monde ne pourra se faire sans l'apport des pays du Sud. La Chine et l'Inde partagent aussi cette manière de voir les choses même si actuellement ces deux pays s'intéressent avant tout aux aides financières dont des dons et prêts, qu'ils consacrent de manière générale à la construction d'infrastructures. Ne parlons plus du Brésil en dépit du fait qu'il a opté dernièrement pour un système qui englobe l'investissement, le développement et le commerce. Ce pays, on le sait, concentre ses activités non seulement en Amérique latine mais aussi s'emploie à dynamiser sa coopération avec l'Afrique.

La Russie entend jouer un rôle primordial

Les Brics, notons-le, occupent à eux seuls une place importante dans l'économie mondiale. Ils totalisent 40% de la population de la planète et créent près de 30% du PIB mondial. Ces pays disposent également d'énormes ressources naturelles, d'une bonne base industrielle et d'une main-d'œuvre qualifiée. En attendant le prochain sommet des Brics prévu en 2015 en Russie, les regards du monde sont tournés vers ce pays qui devra jouer un rôle essentiel dans la période à venir, non seulement dans la coopération entre les États du Sud, mais aussi avec les États du Nord. Ceci parce que, selon certains observateurs, la Russie reste un acteur important dans les relations entre le Nord et le Sud, quelles que soient les répercussions de la situation en Ukraine ou autre. L'engagement pris par ce pays dans ce cadre a été d'ailleurs manifesté pendant la présidence du Groupe des 20, lorsque les autorités russes ont donné la priorité à la question du développement. Dans le même élan, la Russie se propose déjà de jouer un rôle primordial dans l'élaboration d'un nouveau cadre pour le développement, afin de réaliser un agenda du développement après 2015. Même si les dirigeants des Brics sont convaincus qu'ils vont surmonter les nombreux défis aux-

quels ils font face, - l'un de ces défis demeure la fuite des capitaux -, Yves Zlotowski, économiste en chef de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), affiche un pessimisme sur l'avenir de ces pays, voire des visées économiques qu'ils se proposent d'atteindre avec les pays du Sud. Il relève que malgré la montée en puissance des Brics, leurs économies accusent vraisemblablement un ralentissement pour plusieurs raisons. « Le ralentissement économique dans les Brics est lié à des problèmes structurels, note l'économiste. Bien sûr, la récession en zone euro a joué un rôle. Mais il y a des problèmes internes d'ordre structurel qui ont vraiment un impact sur la croissance des Brics. Il y a d'abord des problèmes d'infrastructures en Inde, au Brésil ou en Afrique du Sud avec l'électricité notamment. Aujourd'hui, ces problèmes ont vraiment un impact sur la croissance de court terme et notamment sur la production industrielle. Le deuxième problème est lié au climat des affaires. Cela a aussi un impact sur l'investissement. Cela touche la Russie, mais il y a aussi de très grosses manifestations contre la corruption en Inde. Et le Brésil est également concerné. Enfin, il y a un problème de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. »

Nestor N'Gampoula





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Garantie 1 an



➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

MAPUTO

Les entreprises italiennes débarquent en nombre à la foire

Spécialistes du bâtiment, de la construction navale et autres sociétés de services vont se bousculer en nombre record à partir de vendredi à Maputo

C'est un nombre jamais égalé de sociétés italiennes, 90 en tout, qui prennent part à partir de ce vendredi à la foire internationale du Mozambique. Les stands des Italiens vont en effet dominer tous les autres. Et même la qualité des participants sera de loin supérieure pour une représentation italienne conduite par le vice-ministre du développement économique, Carlo Calenda en personne. Cette attention particulière de l'Italie peut se justifier.

Le Mozambique fait partie de la sphère de stricte attention à Rome, tant des perspectives s'y annoncent prometteuses. Lors de sa toute première tournée africaine en juillet dernier, c'est bien par le Mozambique que le premier ministre italien Matteo Renzi avait commencé son périple africain. Accompagné d'une forte délégation des membres du patronat, M. Renzi avait rencontré le président Guebuza, visité des projets socio-sanitaires et signé d'importants accords de coopération notamment

dans le domaine énergétique.

Le groupe pétrolier italien, ENI, a réalisé ces dernières années de très importantes découvertes de gaz au large des côtes mozambicaines à même d'assurer, dit-on à Rome, « l'indépendance énergétique italienne pour les 30 prochaines années ». Mais ce partenariat économique se double aussi, c'est vrai, d'un partenariat dans le domaine politique dont les rapports actuels ne seraient, en quelque sorte, que le juste dividende d'un engagement multiforme italien en Afrique australe.

La foire internationale de Maputo s'ouvre vendredi alors que dimanche dernier, tel un heureux mécanisme à horlogerie dans un monde où les affaires s'accroissent mal des crises, le gouvernement mozambicain et son opposition de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), l'ancienne rébellion, ont signé à Maputo un accord de cessez-le feu. Or

c'est à Rome que fut signé en 1992, l'accord principal qui permit aux deux parties d'enterrer la hache de guerre et de mettre fin à la guerre civile déclenchée en 1975. Et ces dernières semaines, Rome a poussé pour que les nouvelles tensions surgies entre les deux se résorbent et permettent la tenue apaisée de l'élection présidentielle en octobre 2015.

C'est aussi au Mozambique, par ailleurs, que se déroule aujourd'hui une expérience exemplaire de lutte contre le Sida. S'il n'est pas l'œuvre directe du gouvernement italien le projet DREAM est mené par l'organisation non gouvernementale catholique de Sant' Egidio qui a son siège à Rome. D'ailleurs M. Matteo Renzi avait visité ses locaux dès son arrivée à Maputo comme signe de soutien à son action basée sur une prise en charge différente des malades du Sida, tout en poursuivant leur médication par les produits pharmaceutiques les plus pointus et aujourd'hui disponibles dans le monde.

Lucien Mpama

IMMIGRATION

Des milliers d'africains pris au piège de la situation en Libye

Ni expulsables, ni intégrables dans un pays où la guerre fait rage, les originaires d'Afrique subsaharienne connaissent un pire indicible en Libye

Ils sont arrivés en Libye de toutes parts avec l'espoir unique de monter à bord d'un quelconque rafiôt prenant la mer vers les côtes européennes. Espagne ou Italie, peu importe, l'essentiel pour ces dizaines de milliers de femmes, d'hommes et même d'enfants originaires d'Afrique au sud du Sahara est de poser pied sur le sol européen. Quitte à envisager ensuite de pousser plus loin, vers des pays plus cléments, et y demander l'asile politique éventuellement.

Ils proviennent d'Erythrée, de Somalie mais aussi de pays qui ont aujourd'hui retrouvé la paix comme la Côte d'Ivoire et le Mali, ou qui n'ont jamais connu de guerre civile comme le Burkina Faso ou le Sénégal. Tous errent le long des côtes libyennes, en quête d'une première occasion pour quitter ce pays qui sombre, lui aussi, dans les violences intercommunautaires. La Libye de Mouammar Kadhafi avait été un pays où ces Africains pouvaient au moins trouver quelque occupation mal rémunérée, voire pas du tout, dans quelque ferme.

Aujourd'hui, même trouver à se loger sous une baraque est devenu impossible et aller à la recherche du travail dangereux. Les migrants africains sont pris au piège d'un double désespoir : ils

ne peuvent plus repartir d'où ils proviennent faute d'argent et parfois même de papiers plausibles ; mais ils ne peuvent pas gagner l'Europe ni aller plus loin non plus pour les mêmes raisons. La traversée d'un clandestin par bateau sur la Méditerranée coûterait jusqu'à 5000 euros (plus de 3 millions de francs CFA) pour ceux qui ont réussi à ne pas se faire tout ravir par les garde-frontières ou à survivre aux violences.

Mais même pour eux, cela n'est pas la garantie d'une fin des problèmes. Depuis samedi dernier, plus de 30 corps de clandestins ont été repêchés par des marins en Mer Méditerranée. L'opération italienne Mare Nostrum annonce de son côté avoir découvert dimanche 18 corps à bord d'un canot à la dérive près de l'île de Lampedusa. Dans le même rafiôt en panne et manquant d'eau et de nourriture, quelque 73 survivants étaient entassés en attente d'une mort certaine en cette saison de fortes chaleurs dans la péninsule. D'ailleurs, quand l'hélicoptère des secouristes a aperçu le canot, il était en train de couler : les survivants ont eu de la chance même s'il est à peu près sûr qu'ils seront rapatriés vers la Libye, leur pays de départ. L'Italie est excédée. Ses centres de transit sont débordés. Les clandestins arrivent par vagues entières et même s'il faut les expulser, la règle veut que leurs dossiers soient examinés. Dans presque toutes les provinces, des migrants sont hébergés dans des

casernes désaffectées, des écoles vides pour ce temps des vacances, des centres publics ou privés et le pays n'en peut plus. « Ou bien la question de l'immigration est prise en main par l'Europe ou bien l'Italie prendra ses propres décisions », a menacé dimanche le ministre italien de l'Intérieur, Angelino Alfano.

Ceux qui arrivent sont porteurs de traumatismes divers. Vendredi encore, quelque 170 migrants venus d'Afrique noire avaient sombré corps et biens pas loin des côtes libyennes. Le HCR, le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés, indique que plus de 100.000 personnes ont débarqué en Italie par la mer depuis le début de l'année. De son côté, l'agence Habeshia qui s'occupe surtout des Erythréens, appelle le monde à venir en aide aux désespérés en Libye.

« Il faut trouver une solution aux milliers de réfugiés pris au piège de la guerre en Libye », plaide l'abbé Mussie Zerai qui dirige cette organisation. Pour lui, il faut un véritable « plan d'évacuation ; protéger les réfugiés de leur implication forcée dans la guerre libyenne ; les tirer des griffes des trafiquants, des abus et des violences ». Le père Zerai dit qu'il n'en peut plus de recevoir chaque jour les coups de téléphone de personnes apeurées ou de trouver aux portes de sa paroisse des désespérés blessés au cœur et à l'âme.

L.Mp.

SAGAM
INTERNATIONAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAGAM INTERNATIONAL . SA
(Société de droit Sénégalais)

Informe le public que Monsieur ADAMA SARR ne fait plus partie de son personnel depuis décembre 2013 ;

En outre, elle n'a ni filiale ni aucune autre structure installée au Congo qui intervient dans le domaine de la sécurité.

Fait à Dakar, le Jeudi 07 Août 2014.

Le Secrétaire Général

Ibrahima DIAFLO

TRAITEMENT DE VALEURS - TRANSPORT DE FONDS
ALARME - TELESURVEILLANCE - SECURITE ELECTRONIQUE

BANQUES : CITIBANK N° 0.269.026011 - S.G.B.S. 050007395/0 - C.B.A.O. N° 201 36015879 - B.I.C.I.S. N° 8520041460/04
124, AVENUE CHEIKH ANTA DIOP - B.P. 5048 DAKAR-FANN (SENEGAL) - TEL. STANDARD (221) 33 885 14 14 - FAX (221) 33 825 19 84
3, RUE DE KAOLACK x RUE DE SAINT-LOUIS - POINT E - TEL. STANDARD (221) 33 885 15 15 - Fax (221) 33 824 35 29
R.C. SN-DKR 2008-M-10110 - NINEA 008329 232 - E-mail : sagam@sagam.sn

NÉCROLOGIE

Ndonkagna Jean Bruno agent des Dépêches de Brazzaville, Ingoba Madeleine, Ibara Ingoba Dana, Marie Pauline Elenga, Roger Elenga, David Elenga, Cyril Elenga, Constant Elenga, Nathalie Elenga ont la profonde douleur de vous annoncer la mort de leur fille, mère et sœur Adélaïde Yolande Elenga, décès survenu le 16 août 2014 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au numéro 75 rue bayas Poto-poto.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Date : le mercredi 27 août 2014.

-9h : levée de corps à la morgue municipale de CHU

-10h : recueillement au n° 75 rue Bayas Poto-poto

-11h : départ pour l'église Sainte-Anne

-13h : départ pour le cimetière privé Bouka

-16h : Fin de la cérémonie.



SÉMINAIRE DE FORMATION LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014

Lieu : siège MAG.SYS

Durée : 2 Semaines

Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines

Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili

Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota.

SANGHA

Inauguration du monument rénové de Mbirou

À environ 15 kilomètres au sud-est de Ouesso, sur la rive gauche de la Sangha, existe un village appelé Mbirou qui a la particularité de renseigner sur un pan de l'histoire du Congo : la bataille entre Français et Allemands en 1914. Devoir de mémoire oblige, le 22 août dernier, dans le cadre du centenaire de cette bataille, a été inaugurée la stèle nouvellement construite dans ce village après que la première, faute de soins, était tombée en ruine.

L'importance de l'évènement a mobilisé le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Mondjo, l'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon et l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Thomas Streder qui, tous, ont fait le déplacement. L'inauguration de la stèle a été suivie d'une cérémonie de recueillement et de dépôt des gerbes de fleurs par Charles Mondjo et des deux ambassadeurs. Des actes qui ont eu pour principal témoin le préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba auquel s'étaient joints plusieurs autres autorités civiles et militaires nationales et locales.

« L'année 2014, marque le centième anniversaire de la Première guerre mondiale (1914-1918) et du centenaire de la confrontation de Mbi-

rou, ayant eu lieu ici même, le 22 août 1914, à environ 12 kilomètres en aval de Ouesso, dans l'actuel département de la Sangha. C'est justement cette progression sur le chemin de la paix qui conduit le Congo, la France et l'Allemagne, dans

une coopération toujours portée vers l'avenir, à poser en ces lieux, l'acte de revitalisation de la stèle qui symbolise, encore une fois, la nécessaire réconciliation franco-allemande », a dit l'orateur choisi pour la circonstance.



Mbirou : lieu de mémoire et destination touristique

Le village de Mbirou se donne ainsi un statut touristique et culturel à travers les figures de ces combattants, congolais et étrangers, devenus des héros après être tombés sur le champ de bataille. Le centenaire de la 1ère guerre mondiale est ainsi l'occasion d'une véritable communion entre les ex-nations belligérantes. Il sied de rappeler que ces hostilités ouvertes en Europe ne pouvaient manquer d'avoir leur contrecoup en Afrique équatoriale française qui, sur près de 3000 km avait une frontière commune avec le Cameroun allemand. Ainsi, en 1911, l'Allemagne a pris à la France la majeure partie des terres du bassin de la Sangha et du Nord du Gabon.

Dans la foulée des combats, la circonscription de Ouesso fut occupée par les troupes allemandes du 23 au 29 août 1914 avant d'être libérée par les troupes françaises et celles venues du Congo Belge.

Guillaume Ondzé

PATRIMOINE

Mbirou, un lieu de mémoire symbolique pour Français, Allemands et Congolais

Dans les premiers jours de la première guerre mondiale, Français et Allemands, accompagnés de soldats africains, s'étaient livrés, le 22 août 1914, à une violente bataille pour le contrôle du poste avancé de Mbirou, sur la rivière Sangha. Ce village congolais est devenu un lieu symbolique pour la mémoire commune

lemment à Mbirou, dans l'actuel département de la Sangha. Cet affrontement avait fait plusieurs victimes, notamment du côté français.

La nouvelle de l'état de guerre entre les deux protagonistes fut confirmée le 16 août 1914 par une source française, grâce à une correspondance, datée du 1er août, émanant des autorités fran-

çais, afin de reconquérir toute la Sangha. Le commandant français disposait pour cela d'une quarantaine de miliciens et de vingt-deux Européens, six fonctionnaires de Ouesso, six commerçants de la localité, auxquels se sont ajoutés dix autres Européens arrivés de Nola et de Salo, en plus d'une centaine de partisans indigènes. Avec ces forces, il était certain de donner l'assaut sur Mbirou et surtout repousser les positions allemandes.

L'attaque fut programmée la nuit du 21 au 22 août par deux détachements. Le premier composé de 20 miliciens et de 44 indigènes, était placé sous le commandement d'Hubert Decharnace, ancien lieutenant, agent de la Compagnie forestière de Haut-Oubangui. Ce détachement attaqua le poste allemand de Mbirou par la rive allemande de la Sangha.

Le second détachement formé par seize Européens, dix autres miliciens et quelques indigènes attaquait Mbirou par la rive droite, à bord du navire le « ngoumbou ». Il était commandé par Gruyer, l'agent spécial de la circonscription.

La suite des événements montrait que du côté allemand, des dispositions étaient prises pour évacuer Mbirou dès le premier signe d'attaque française. Sans perdre de temps, le chef du poste de douanes allemand de Mbirou envoyait une pirogue à Ikélemba, annonçant au chef de cette station l'attaque de son poste par les Français. Il prenait donc toutes les dispositions pour effectuer un repli dès le premier

coup de fusil. De son côté, le chef de la station d'Ikélemba, Young, alerté par le courrier rapide, embarquait une quarantaine de miliciens sur le « Bonga » et le « Zeune ».

Mais, il apparaît par la suite que les français étaient tombés dans un piège. Au premier coup de feu, le douanier allemand de Mbirou quitte le poste. Et Gruyer, le chef du détachement « de la rive droite » donne l'ordre de descendre le fleuve à la poursuite du douanier allemand. Mais à 15 mn, les forces françaises apercevaient des bateaux allemands, venus d'Ikélemba à l'assaut des forces françaises et prêter main forte au poste de Mbirou. N'ayant pas prévu pareille riposte de l'ennemi, les troupes françaises étaient prises de panique.

Elles s'étaient tout de même réorganisées rapidement, contraignant les bateaux allemands à faire demi-tour. Ce repli interprété par les Français comme une fuite, alors que les allemands s'étaient divisés en deux détachements. L'un resté à bord des bateaux attaqua les assiégeants par le fleuve et l'autre par la forêt, prenant ainsi les Françaises dans deux feux. Leur bateau ayant manifesté des difficultés de démarrage obligeait alors les combattants à livrer un combat particulièrement farouche face aux Allemands. Une bataille qui était un vrai sacrifice, car les pertes humaines étaient énormes.

Les Dépêches de Brazzaville, en partenariat avec la DGPA



où, 100 ans après, une stèle a été inaugurée vendredi dernier.

Le 5 août 1914 éclatait en Europe la première guerre mondiale dont les atrocités ne se sont pas limitées à la seule Europe. Au Congo alors sous domination française, Allemands et Français, soutenus chacun par des Africains acquis à sa cause, se sont affrontés vio-

çaises de Brazzaville. Au cours d'une réunion, l'administration de Ouesso en fut informée. Le lieutenant-gouverneur de la colonie transmettait des ordres formels: « Évacuer Ouesso et n'y laisser qu'un collaborateur et quelques gardes ».

Un plan d'attaque fut alors élaboré qui visait d'attaquer en premier l'ennemi

CHAOS LIBYEN

Tony Bolamba avait tout prédit

Après la mort de l'ex-Guide de la Jamahiriya libyenne, le président du Moco avait tiré la sonnette d'alarme pour que les acquis engrangés sous le règne de Kadhafi ne soient pas sacrifiés sur l'autel des luttes intestines.

Le président libyen déchu Mouammar Kadhafi a été tué le 20 octobre 2011 aux alentours de Syrte après que le convoi qui le transportait a été bombardé par l'Otan. Exhumant ce sombre passé qui aura dépouillé l'Afrique d'un de ses grands dirigeants, le président du Mouvement pour le Congo (Moco) pense y tirer quelques enseignements qu'il a exposés dans une tribune publiée à Londres le jour du décès l'ex-guide de la Jamahiriya Libyenne.

« Le pouvoir est une chose étrange, il peut vous rendre fou, il peut décupler vos forces, il peut vous rendre pessimiste, il peut même rendre intelligent. Mais quoi que vous fassiez, qui que vous soyez, il finira toujours par vous mettre face à vous-même », a-t-il fait remarquer comme pour pousser les chefs d'État, d'Afrique et d'ailleurs, à une réelle introspection sur le sens du pouvoir qui, par ricochet, est d'essence éphémère. « Lorsqu'un leader meurt tragiquement, cela crée des ressentiments auprès des siens. Car les États africains sont des mosaïques d'eth-

nies, et dans la majorité de nos États, se sont des grands hommes qui réussissent à transformer leurs sociétés tribales en Nation. En humiliant un leader à sa mort, cela détruit l'incarnation du principe d'autorité », réfléchissait-il.

En fait, l'auteur de la réflexion voulait certainement pousser les populations africaines à éviter à ce que tout changement au sommet de l'État ne se négocie dans le sang de peur de provoquer un effet traumatique durable à l'instar de la société libyenne qui peine à se remettre de la disparition tragique du colonel Mouammar Kadhafi. Remontant plus loin dans le passé, Tony Bolamba s'est aussi souvenu des péripéties ayant entouré l'assassinat le 10 septembre 1990 du président libérien Samuel Doe capturé par des rebelles du National patriotic front of Liberia commandé à l'époque par Charles Taylor. De ces deux tableaux quasi similaires, il en a dégagé une morale : « si l'on vit très longtemps, on voit que toute victoire se change un jour en

défaite ! Raison pour laquelle dans la vie, il faut savoir passer la main ».

Qu'en est-il de l'après Kadhafi?

Fermant la parenthèse, il en a ouvert une autre pour s'interroger sur l'après Kadhafi dont la disparition aura peut-être marqué la fin du combat mené depuis des lustres par le Conseil national de transition. Tout en craignant que sa mort tragique ne puisse ouvrir une période semblable à celle de la Somalie ou de l'Irak, Tony Bolamba a estimé, à juste titre, « qu'il faudra des années et beaucoup de violences en Libye avant que tous les tribus reconnaissent un nouveau leader ou que le système tribal libyen soit remplacé par une autre forme d'organisation sociale et politique ». Il ose croire cependant que « les nouvelles autorités libyennes respecteront la démocratie et les libertés fondamentales de tous les Libyens car dans une révolution, il n'y a qu'un vainqueur : c'est le peuple souverain de Dieu ».

Déjà, à l'époque, il avait tiré la sonnette d'alarme pour que les acquis engrangés sous le règne de Kadhafi ne soient pas sacrifiés sur l'autel des luttes intestines. Ces acquis, c'est par exemple, la construction de la « Man Made River », l'un de plus importants travaux d'irrigation au monde qui passe pour un héritage formidable légué par Kadhafi à ce pays désertique. Tony Bolamba a également évoqué la politique de la nationalisation des hydrocarbures conçue sous son régime laquelle a permis une redistribution de la rente pétrolière sur fond d'amélioration de la vie des libyens.

En bon visionnaire, Tony Bolamba avait senti déjà le roussi après la mort de l'ex-guide de la Jamahiriya libyenne et ses incessantes mises en garde n'ont hélas pas trouvé preneur auprès d'une population qui avait tout pensé, sauf à l'après Kadhafi. Peu de temps après la mort de ce dernier, en effet, il ne s'est plus passé un seul jour sans que l'on ait assisté à des affrontements violents et meurtriers entre les milices les plus puissantes et les mieux organisées du pays. Plus que jamais, la Lybie a besoin « d'une chirurgie médico-sociale qui lui permettra d'opérer un changement profond à même de lui permettre d'envisager avec sérénité son développement ».

Alain Diasso

AVIATION CIVILE

Un accident de plus dans le ciel congolais

L'appareil de Doren Air Congo, disparu depuis deux jours, a été retrouvé calciné en plein parc de Kahuzi Biega, alors que ses quatre passagers sont encore introuvables.

L'avion, relève-t-on, s'est écrasé quelques minutes après son décollage de l'aéroport de Kavumu, à Bukavu. En plus du pilote, son copilote et de deux passagers, il avait également transporté près de mille cinq cents kilogrammes de marchandises.



Crash d'un avion de la compagnie Fil air, dans le Bandundu

Les débris du petit porteur de type L-410 de la compagnie Doren Air Congo, disparu depuis deux jours, a été retrouvé, le 25 août, calciné, dans la localité de Mulume Munene, au Sud-Kivu.

Selon radiokopi.net qui a relayé cette information, on est toujours sans nouvelles de ses passagers dont deux membres d'équipage et de deux autres passagers qui avaient embarqué dans l'appareil. Cependant, un vol devra être effectué dans la zone du crash pour tenter de retrouver d'éventuels survivants ou leurs corps. La source a, par ailleurs, noté que l'avion accidenté avait été découvert grâce à l'activité de deux hélicoptères de la même compagnie aérienne lancés, le week-end dernier, à la recherche du petit porteur.

Citant des sources de la Régie des voies aériennes (RVA), la radio onusienne indique que les premières informations ont relevé que l'avion, qui est totalement calciné, a été victime d'un crash, sans donner d'autres détails de l'accident.

Cet appareil a décollé de Kavumu à 13 heures 42 minutes (heures locales) à destination de Kama, dans le territoire de Pang'i, au Maniema.

L'alerte a été donnée, le 23 août, par le commandant de l'aéroport de Kavumu, qui s'est inquiété que cet avion, qui a effectué un vol qui dure normalement une heure, ne soit jamais arrivé à destination. Selon des sources de la RVA citées par la radio onusienne, la tour de contrôle de l'aéroport de Kavumu a eu un dernier contact avec cet appareil dix minutes après le décollage et tout semblait normal. Quelques temps après, il n'y avait plus de nouvelles de l'avion. Les recherches auraient aussitôt commencé après ce silence entre l'avion et la tour de contrôle. Ce crash, rappelle-t-on, intervient deux mois après qu'un autre avion de la compagnie congolaise Air-Tropic a effectué un atterrissage forcé au même aéroport de Kavumu.

Lucien Dianzenza



Tony Bolamba

MARCHÉ AUTOMOBILE

Les premiers véhicules électriques à Kinshasa

Deux modèles de jeeps électriques sont arrivés, le 25 août, pour une exposition à titre commercial qui devra se tenir successivement dans la capitale congolaise et à Lubumbashi ainsi que dans d'autres villes de la RDC.

Il s'agit du premier événement du genre organisé par Congo Electric Motors. Cette société appartenant à Gaby Shabani murit l'ambition d'étendre son réseau en Afrique centrale, notamment dans les pays limitrophes comme le Congo-Brazzaville, le Rwanda, le Burundi ou encore l'Angola.

Pour donner un coup d'accélérateur à ce projet sous-régional, la société a mis les moyens pour récolter un franc succès de l'exposition de la jeep 4 X 4 Green Wheel à Kinshasa et quelques grandes villes congolaises. Ensuite elle poursuivra l'exposition dans la sous-région.

En effet, l'évènement a bien une portée régionale incontestable, et le choix porté sur les Jeeps tient de l'intérêt grandissant sur ce modèle par les usagers de la route tant en RDC qu'en Afrique subsaharienne. Au-delà, la RDC va se joindre à un mouvement mondial visant à faire baisser progressivement la pollution. L'on cite le cas

de la France, par exemple, avec son projet de reconstituer le parc automobile de l'Élysée en achetant trois cent cinquante voitures électriques. Pour rappel, ce dernier émet « zéro pollution », et son utilisation permet à son utilisateur de faire des économies importantes rien qu'en achat de carburant et en frais d'entretien. Facilement, celui-ci peut rembourser le crédit dans les délais convenus. Dans un premier temps, l'idée était de présenter ces modèles aux autorités, aux hommes d'affaires et au public. De passage sur le Boulevard Lumumba dans l'avant-midi du lundi, les nombreux piétons ont constaté le

design moderne de ces véhicules qui viendront certainement faire révolutionner le marché automobile à Kinshasa. Ce faisant, ce véhicule ne demande qu'à être chargé à l'électricité pour rouler, et il épargne le propriétaire des frais réguliers d'entretien, notamment l'achat des filtres, des bougies et d'huile. Mieux, le véhicule semble s'adapter au contexte du Congo profond où certaines parties du territoire national entièrement rurales pourraient enfin contourner durablement le problème posé par l'approvisionnement en carburant.

Après une recharge en électricité qui prend en moyenne huit

heures, le véhicule dispose d'une autonomie de mobilité de 160 km. Son prix d'achat touche les 35 000 dollars américains, et les efforts sont fournis pour octroyer des crédits automobiles. Aussi l'acheteur devra-t-il payer intégralement 30 % du montant total, et le reste sera échelonné sur une période de trois ans à travers les banques commerciales de la place. Comme service après-vente, le propriétaire peut obtenir le remplacement de son véhicule électrique en cas de défaillance sérieuse car sa garantie couvre une période d'une année.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

L'épidémie d'Ébola confirmée à Jera

La nouvelle a été annoncée, le 24 août, dans une déclaration lue par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi.

« Je déclare ce jour l'épidémie de la maladie à Virus Ébola dans le secteur de Jera, territoire de Boende, district de la Tshuapa dans la Province de l'Équateur en République démocratique du Congo. Cette épidémie n'a aucun lien avec celle qui sévit en Afrique de l'Ouest et est la septième en RDC depuis celle de Yambuku survenue en 1976 dans la même Province de l'Équateur. L'expérience acquise lors des six précédentes épidémies d'Ébola sera mise à contribution pour contenir cette maladie », a affirmé le ministre de la Santé publique. Il a, par ailleurs, insisté sur le fait que cette épidémie est circonscrite dans le secteur de Jera, situé à près de 600 km de Mbandaka, chef-lieu de la province, soit à plus de 1200 km de Kinshasa.



Le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi

À entendre le Dr Félix Kabange Numbi, les analyses de huit échantillons prélevés sur le terrain à Jera et ramenés à Kinshasa pour être examinés à l'Institut national de recherche biomédical viennent de confirmer que deux

échantillons se sont avérés positifs au virus Ébola. Un échantillon est positif à la souche Soudan et l'autre positif à une souche croisée Soudan-Zaïre. Des aliquots, indique le ministre de la Santé publique, ont été envoyés au Centre

international de recherche médicale de Franceville pour la détermination de la souche.

Les actions sont déjà en cours sur le terrain avec la contribution des autorités locales et du personnel de la santé. Le gouvernement invite la population à rester calme et à respecter les mesures de protection, notamment le lavage régulier des mains au savon après les moments critiques. Devant cette maladie à virus Ébola dans le secteur de Jera, le gouvernement a annoncé les mesures suivantes : la mise en quarantaine du secteur de Jera, la mise en place d'un centre de traitement à Lokolia, l'installation du Comité international de coordination technique et scientifique à Lokolia. Un campement sera érigé à cet effet pour les équipes d'intervention et un laboratoire mobile sera installé à Lokolia pour assurer le diagnostic biologique en temps réel. Le gouvernement a aussi annoncé le déploiement des experts à Lokolia et ses environs, la dotation de tous les

ports et aéroports de l'Équateur en thermomètre Laser, l'interdiction des activités de chasse sur toute l'étendue du district de la Tshuapa, la dotation en matériel de protection de tout le personnel médical, la recherche active des cas et le suivi de tous les cas, les enterrements sécurisés des cas confirmés et des décès inexpliqués dans la communauté, la sensibilisation de la population, l'isolement de tous les cas. La désinfection des domiciles de tous les cas confirmés et/ou décédés dans la communauté, la dotation en médicaments essentiels de toutes les structures du secteur de Jera et la gratuité des soins durant toute la période de l'épidémie, la motivation du personnel et des équipes d'intervention, la prise en charge psycho-sociale des personnes infectées et affectées, le renforcement des capacités des prestataires locaux sur l'ensemble du territoire de Boende sont autant des mesures prises par le gouvernement.

Aline Nzuzi

ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA

La population du Kasai Oriental en alerte maximale

Les medias, les leaders communautaires, les bourgmestres et les maires sont invités à veiller à la sensibilisation de la population sur le danger que représente le virus mortel d'Ébola et par rapport aux précautions à prendre pour y faire face.



Des malades atteints du virus d'Ébola en consultation dans un centre de santé

À peine déclarée dans la Province de l'Équateur, précisément dans le secteur de Djera, en territoire de Boende (Province de l'Équateur), la fièvre hémorragique d'Ébola est déjà fort redoutée en Province Orientale où la population serait au bord de la panique.

Des sources sur place font état de la psychose qui gagne les esprits en raison de la proximité de la Province Orientale avec celle l'Équateur.

La cité de Lomela, porte d'entrée de la province, serait dans un état d'alerte maximal autant que le reste de cette juridiction comme en témoigne la synergie mise en branle entre les autorités politico-administratives afin de prémunir la population contre ce virus mortel. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la réunion d'urgence convoquée, le 23 août, qu'a présidée par le gouverneur intérimaire Honoré Mutombo Bamuanya et au cours de laquelle un train de mesures avaient été prises.

Tout en appelant la population au calme, l'autorité provinciale s'est donné l'option d'informer correctement la population sur les caractéristiques de cette maladie et sur les moyens de la prévenir.

Aussi a-t-elle invité les medias, les leaders communautaires, les bourgmestres de

toutes les communes et les maires à veiller à la sensibilisation de la population sur le danger que représente le virus d'Ébola et comment y faire face.

La population a été exhortée à se rendre immédiatement dans un centre de santé le plus proche dès la manifestation des premiers symptômes liés à cette maladie (vomissements, fortes fièvres et maux de tête) pour une prise en charge médicale efficace.

L'occasion était également belle de rappeler les règles élémentaires d'hygiène auxquelles est astreinte la population du Kasai Oriental.

Il s'agit notamment de se laver les mains à l'eau propre, au savon ou à la cendre avant de manger ou après avoir été à la toilette. Il lui est également interdit de manipuler les corps de personnes mortes de maladie suspecte et de ne pas consommer la chair des bêtes mortes dans des circonstances non connues.

Rappelons que deux des huit cas de fièvre mortelle enregistrés dans la Province de l'Équateur et ayant fait l'objet de tests se sont révélés positifs au virus d'Ébola. D'où la peur qui gagne actuellement la Province Orientale voisine craignant une propagation de la maladie sur son entité.

Alain Diasso

ÉBOLA EN RDC

L'OMS incapable de certifier les résultats des tests effectués à l'INRB

L'épidémie est, pour l'heure, circonscrite à Djera, dans la Province de l'Équateur. Le Gouvernement déclare avoir pris toutes les dispositions pour contenir et limiter cette maladie dans cette partie de la République, a précisé le ministre de la Santé.

« Ébola n'est ni à Mbandaka, ni à Kinshasa ». Ces propos du ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, tenus le 24 août à l'occasion d'un point de presse, tendent à rassurer l'opinion quant à la contenance de l'épidémie à Djera en territoire de Boende (Province de l'Équateur). Ce secteur est à vingt-cinq kilomètres de Boende-centre, soit à plus de 600 km de Mbandaka, chef-lieu de la Province de l'Équateur, et à plus de 1200 km de Kinshasa. C'est dans cette zone que la fièvre

hémorragique d'Ébola est circonscrite pour l'heure et tout est mis en œuvre pour éviter sa propagation à vaste échelle. D'où la série de mesures prises par le gouvernement dont la mise en place d'une zone de quarantaine très vaste d'un rayon de 100 km² dans ce secteur. Bien plus, entre 30000 et 40000 personnes habitant ce coin du pays sont interdites de quitter cette zone, tenues à l'œil par la police qui veille à tout mouvement migratoire. Cependant, la mise en quarantaine du secteur de Djera est relativisée par certaines ONG dont Médecins sans frontières (MSF) qui la juge inefficace pour stopper la propagation de l'épidémie. MSF plaide plutôt pour l'envoi rapide du personnel médical pour apporter les premiers soins aux malades.

Pour rassurer davantage l'opinion et lever toute ambiguïté sur cette question, le ministère de la Santé a décidé d'ouvrir, dès cette semaine,

un point d'information permanent afin de répondre à toutes les préoccupations relatives au virus d'Ébola. Entre-temps, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a laissé entendre, via son porte-parole, n'être pas en mesure de confirmer les résultats des tests effectués à l'Institut national de recherche biomédical (INRB) précisant qu'ils avaient été réalisés par les autorités de la RDC. L'OMS a même indiqué que les premières victimes enregistrées à Djera étaient atteintes d'une gastro-entérite hémorragique. Ce qui est évident, comme l'a laissé entendre le ministre de la Santé Félix Kabange Numbi, le virus d'Ébola détecté à Djera n'a pas été importé d'Afrique de l'Ouest et n'a aucun lien avec celui qui sévit dans cette partie du continent.

« Ébola vient donc de la forêt équatoriale, de Djera et non de l'étranger », a-t-il précisé évoquant le décès de la femme d'un chasseur de viande de brousse décédée, le 11 août, après que son mari est parti chasser du singe. Elle aurait ensuite contaminé son médecin, puis son époux, dont les prélèvements ont permis de détecter le virus. Il s'agit maintenant d'identifier la souche de la maladie « zaïroise » réputée très virulente ou « soudanaise » ? Les résultats sont attendus d'ici quelques jours du Centre international de recherche médicale de Franceville au Gabon.



Traitement d'un malade atteint d'Ébola

A.D.

SANTÉ

Pas de cas d'Ébola à l'ex-Mama Yemo, ni à l'hôpital du Camp Kokolo

Une rumeur a semé la panique le week-end dernier à Kinshasa faisant état de deux cas suspects de la maladie à virus d'Ébola signalés l'un à l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama yemo), et l'autre à l'hôpital militaire du camp Kokolo.

« C'est faux », ont rétorqué les médecins directeurs de l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo) et de l'hôpital militaire du camp Kokolo, lors de leur sortie de la réunion d'urgence convoquée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, accompagné du secrétaire général à la santé, le Dr Pascal Mukengeshay. « Il n'y a aucun cas suspect de la maladie à virus d'Ébola à l'hôpital général de référence de Kinshasa », martèle le médecin directeur de cette formation médicale, le Dr Diabeno. Pour lui, il est impensable de cacher un cas suspect d'Ébola. « Lorsqu'il y a un cas, on ne peut pas le cacher. Au contraire, nous allons vite le déclarer parce qu'il y a une commission déjà mise en place. Dès qu'il y a un cas suspect, nous allons le communiquer à l'inspection provinciale de la santé et, de là, l'in-

formation sera transmise au ministre provincial de la Santé et au ministère national de la Santé publique. Je ne sais pas qui veut faire paniquer les gens. Il n'y a aucun cas », a-t-il indiqué.

De son côté, le médecin directeur de l'hôpital militaire du camp Kokolo affirme aussi qu'il n'y a pas des cas de fièvre hémorragique. « Il s'agit donc d'une fausse alerte ». Face à cette rumeur qui a affolé Kinshasa, le ministre de la Santé publique invite toute personne désireuse d'avoir des informations sur la maladie de se référer à son ministère au lieu de distiller de fausses informations qui panique la population. « Personne n'a le droit de proclamer de fausses statistiques. Le chef de l'État qui lui-même est en train de coordonner la riposte de cette épidémie de suspicion de fièvre hémorragique d'origine indéterminée à Boende à l'Équateur, nous a autorisé à donner toutes les informations et tout ce qui se passe nous allons le dire à la presse. Nous demandons à ceux qui veulent avoir des informations de se référer au ministère de la Santé publique en lieu de distiller de fausses informations », a-t-il déclaré.

Pour le ministre de la Santé publique,



Hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo)

il est tout à fait normal que des cas d'alerte soient signalés par-ci par-là car, suite à l'épidémie de la maladie à virus d'Obola qui sévit en Afrique de l'Ouest, la RDC, conformément à l'appel de l'OMS qui a qualifié cette épidémie d'urgence de santé publique,

a élevé le seuil d'alerte. « Ce qui fait que des cas déclarés sont nombreux à travers le pays », fait savoir le ministre de la Santé publique qui ajoute qu'il y a eu deux alertes l'une à Nd'jili et l'autre à l'hôpital de Monkole à Mont-Ngalula. Après examen, les

résultats des prélèvements faits sur des sujets suspects se sont avérés négatifs. Dans la Province Orientale à Lolo, poursuit-il, il y a eu aussi un cas qui était négatif après le résultat.

Aline Nzuzi

MUSIQUE

Jeannot Bombenga a soufflé ses quatre-vingts bougies

Le 25 août, c'est dans l'intimité familiale que le patriarche de Vox Africa a fêté son anniversaire en attendant la soirée de gala du 29 août à l'Hôtel Vénus, manifestation à laquelle il a associé une dizaine de ses jeunes homologues à célébrer avec lui également à l'occasion ses six décennies totalisées au devant de la scène.

Son dernier concert, l'octogénaire l'a livré la veille de son anniversaire, le 24 août au bar F'ikisi. Lieu fréquenté ordinairement pour les productions dominicales à son affiche, le cadre situé en plein Bandal passe également pour le quartier général de son orchestre, le fameux Vox Africa.

Qu'il se considère comme le « baobab » de la musique congolaise, Jeannot Bombenga, n'a pas tort. Du reste, le Prix national du mérite de la culture et des arts qui lui a été décerné le 4 juillet y fait foi. Son talent exercé à la faveur de soixante bonnes années passées sur la scène ne sont pas peu de choses. L'expérience ce n'est vraisemblablement pas ce qui lui manque au regard de son parcours musical commencé comme par aventure lors d'une rencontre avec le Grand Kallé à l'occasion d'un voyage vers Kisangani. Après avoir sympathisé avec le patron de l'African Jazz, il deviendra l'un des paroliers de l'orchestre avec feu Tabu Ley.

La période la plus prolifique de la carrière de Jeannot Bombenga en tant qu'auteur se situe entre 1967 et 1968. Dans la série de ses nombreuses compositions d'autrefois, une vingtaine ont récolté un franc succès. Parmi ces tubes, il y a « Élodie, Mado

et Lolango », a-t-il personnellement confié aux Dépêches de Brazzaville. Et le vieux Jeannot d'ajouter aussi qu'au nombre de ses œuvres figure Congo nouveau, un titre que la radio nationale diffusait tous les jours sur le coup de midi pendant trois ans à partir de 1968 précédé par Mbula sacrifice, air déjà en diffusion permanente une année plus tôt. Également auteur de plusieurs chants patriotiques, dont des titres consacrés à « immortaliser Lumumba », il a écrit une bonne partie des paroles de Tokufa pona Congo, le célèbre chant hommage à feu Mzee Kabila, nous a-t-il dit. Par ailleurs, si le doyen de la rumba se refuse à abandonner la scène pour de bon. Il prévoit tout de même de ne plus se produire de manière soutenue comme c'est le cas à ce jour. En effet, alors qu'il y a deux semaines, il disait à la presse qu'il garderait la scène autant que sa condition physique le lui permettrait, le jour de ses 80 ans, il a confié aux Dépêches de Brazzaville son intention de livrer « un grand concert en octobre pour dire adieu à la scène ». Il s'ensuivra une tournée qu'il entend poursuivre en province notamment dans les Kivu, les deux Kasai ainsi que dans le Bandundu après avoir fait le tour des villes comme « Mbandaka, Kisangani, Lubumbashi ». Et l'artiste de préciser que Brazzaville aussi fait partie de ce périple d'adieu. Il ne faut pas ici trouver de contradiction avec les propos précédents de l'octogénaire qui nous a expliqué qu'en fait il prévoyait de tourner désormais au ralenti. Disant qu'il ne s'afficherait plus avec la fréquence qu'on lui connaît à présent, mais qu'il ne s'empêcherait pas de « jouer de temps en temps ».

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe face à Entente Sétif, V.Club contre CS Sfaxien en demi-finales

Les affiches de demi-finales de la 19^e édition de la Ligue des champions d'Afrique sont connues depuis le week-end qui vient de s'achever. Le TP Mazembe de Lubumbashi jouera le 19, 20 et 21 septembre en déplacement contre l'Entente Sétif d'Algérie. Et l'AS V.Club accueillera le 21 septembre au stade Tata Raphaël de Kinshasa le CS Sfaxien de Tunisie, détenteur du trophée de la Coupe de la Confédération remporté en 2013 aux dépens du TP Mazembe de Lubumbashi.



Vue du match V.Club contre Mazembe le 23 août (photo Tpmazembe.com)

Les deux clubs de la République démocratique du Congo, déjà qualifiés à ce niveau de la C1 africaine depuis la fin de la cinquième journée du groupe A de la phase des poules, se sont affrontés, le 23 août, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, en sixième et dernière journée. Et il n'y a pas eu de but au terme de cette confrontation tant attendue entre l'AS V.Club de Kinshasa et le TP Mazembe de Lubumbashi, même si la possession de balle a plutôt été en faveur des Dauphins Noirs de la capitale coachés par Florent Ibenge récemment promis sélectionneur des Léopards de la RDC.

Et l'on souligne ici le coaching quasi payant de l'ancien entraîneur Shangai

Shenua en Chine lorsqu'il a sorti le milieu offensif Guy Lusadis pour monter sur l'aire de jeu le jeune international Firmin Mubele. Et bien ce dernier a failli faire mouche dans les dernières minutes du match, d'abord sur un coup de tête qui a ricoché sur la balle, mais le cuir a rebondi sur la ligne de but de Robert Kidiaba de Mazembe. On l'a ensuite retrouvé encore percutant sur un retourné acrobatique détourné en corner par le défenseur central Joël Kimuaki sur sa ligne de but alors que Kidiaba était archi-battu. Finalement, il n'y a pas eu de but. « Nous avons joué notre jeu, nous nous sommes créés des occasions mais on n'a pas pu en mettre une au fond. On

aurait bien aimé remporter cette rencontre, mais tant pis. On va continuer à travailler », a déclaré Florent Ibenge à la presse à la fin de la partie. Pour sa part, le gardien de but Robert Kidiaba qui a été l'un des meilleurs du match du côté des Corbeaux du Katanga coachés par Patrice Carteron a mis l'accent sur l'esprit de fair-play qui a caractérisé ce match, soulignant aussi le respect des consignes donnés par les deux entraîneurs par les joueurs de deux équipes. Notons qu'en match de l'honneur de ce groupe A, Al Hilal du Soudan s'est imposé, le 22 août, à Khartoum, face à Zamalek d'Égypte par deux buts à un. Les deux clubs sont éliminés.

Martin Engimo

TRAITE NÉGRÈRE

La problématique réunit experts et décideurs

L'atelier régional sur « La Traite négrière et le tourisme de mémoire » a été lancé le 25 août au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire en présence de Jean-Paul Célestin Akoulafoua Mvoula, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts.

Organisé par le Bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale en partenariat avec le ministère de la culture et des arts, l'atelier qui réunit pendant trois jours, les chercheurs, historiens, scientifiques, écrivains et hommes de culture a pour objectifs de mettre en lumière les différents travaux de recherches sur la traite négrière et l'esclavage en Afrique Centrale et de promouvoir et valoriser les vestiges de cette histoire afin de sauvegarder les sites liés à cette tragédie dans les pays de la région.

La réunion de Pointe-Noire s'inscrit dans le cadre de la célébration du 20e anniversaire du projet « La Route de l'esclave » qui vise à briser le silence sur la traite négrière et de l'esclavage dans les différentes régions du monde, à mettre en lumière les conséquences de cette histoire, les multiples transformations qu'elles ont engendrées ainsi que les interactions culturelles nées de ces rencontres contraintes qui sont à la source de la diversité de nos sociétés, à contribuer à la réflexion sur les nouveaux défis et enjeux auxquels doivent répondre les sociétés modernes.

Pour Christian Ndombi, chef secteur culture au Bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale à Yaoundé, en se félicitant que Pointe-Noire abrite le 1^{er} atelier d'une série d'autres à venir sur les musées, qui a lieu à Kinshasa, le dialogue interreligieux et les traditions spirituelles qui vont se tenir à Libreville et la culture de la traite dont le lieu n'est pas encore connu a souhaité que la réunion de Pointe-Noire mette en place un réseau de chercheurs et universitaires qui travaillent sur la traite négrière et l'esclavage en Afrique centrale.

Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco en République du Congo a loué les efforts du Congo d'avoir abrité ledit atelier à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire du Projet « La Route de l'esclave » *« L'Unesco a estimé important de rassembler d'éminentes personnalités du monde de la recherche et arts de l'Afrique centrale autour d'une activité scientifique portant sur l'une des plus longues et dramatiques tragédies de l'histoire de l'humanité : la traite négrière, sur sa mémoire et sur la conception d'une activité économique, génératrice d'emplois et de revenus : le tourisme de mémoire parce que l'organisation fait le plaidoyer pour placer la culture au cœur de l'agenda du développement post 2015 »*, a-t-elle dit. En ouvrant les travaux, après la projection d'un film documentaire sur la traite négrière, Jean Paul

Célestin Akoulafoua Mvoula, a demandé aux participants de placer les balises de sécurité pour une véritable réécriture de notre histoire qui doit servir aux futures générations car, jusque-là, de nombreuses pages de cette histoire ont été écrites par d'autres. Plusieurs thèmes vont meubler l'atelier durant les trois jours de travaux à savoir : les enjeux de l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage, le projet de l'Unesco « La Route de l'esclave », les interactions générées par la traite négrière et l'esclavage dans les Antilles, les Amériques et l'Océan indien, la traite négrière et l'esclavage en Afrique centrale, les sites liés à la traite négrière et à l'esclavage, histoire de l'Afrique et enseignement de l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage, une approche pédagogique, le tourisme de mémoire. Le message de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova a été lu à l'ouverture de l'atelier par Franck Kaya de l'Unesco. Ce message est publié le 23 août à l'occasion de la journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. La compréhension mutuelle et la coexistence pacifique entre les peuples en favorisant notamment la réflexion sur les préjugés hérités de l'esclavage, le dialogue interculturel, le pluralisme culturel et la construction de nouvelles citoyennetés dans les sociétés modernes sont les principales idées dominantes du message international.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL FÉMININ

AC Léopards sacré vice-champion en Angola

La Fédération congolaise de football par le biais de la ligue de football féminin de Pointe-Noire a participé du 7 au 10 septembre au tournoi de football féminin organisé au Cabinda dans le cadre du 20e anniversaire de la caisse nationale de sécurité militaire des Forces armées angolaises. À l'issue de ce tournoi entaché d'irrégularité d'après le rapport du président de la ligue Edwin Mbtsi, l'AC Léopards a occupé la deuxième place après Bravos de Cabinda

AC Léopards et Fleur du ciel ont représenté le Congo au tournoi de la caisse de sécurité militaire des forces angolaises remporté par Bravos de Cabinda. D'après le rapport du président de la ligue de football féminin de Pointe-Noire Edwin Mbtsi, AC Léopards a fait une belle prestation en occupant la deuxième place malgré quelques irrégularités d'arbitrage.

Quatre équipes de football dont deux d'Angola notamment, Bravos de Cabinda et Progresso de Luanda et deux autres de Pointe-Noire à savoir AC Léopards et Fleur du ciel ont participé à ce tournoi qui a commencé directement par les demi-finales.

En match d'ouverture Fleur du Ciel a été lourdement battue par Bravos de Cabinda 5 buts à 0 avec deux cartons rouges du côté du club congolais. En deuxième demi-finale, AC Léopards s'est imposé 4 tirs au but à 2 face à Progresso malgré quelques irrégularités d'arbitrage après un score nul de 0 but partout au temps réglementaire. Après ces demi-finales, Fleur du ciel et Progresso, les deux perdants se sont affrontés en petite finale remportée par Progresso, 2-0 après l'arrêt du match par l'arbitre à la 80e minute suite à 5 cartons rouges écopés par Fleur du ciel qui s'était retrouvée avec six (6) joueuses contre onze sur l'air de jeu.

Les congolaises ont encore subi la loi d'arbitrage lors de la finale de ce tournoi qui a

opposé AC Léopards à Bravos de Cabinda. Après un premier nul vierge à l'issue des 90 minutes, AC Léopards terminait le match avec un carton rouge. Pendant la séance des tirs au but alors que les deux équipes étaient à égalité, 4 tirs partout, l'arbitre sanctionne trois autres joueuses de l'AC Léopards et quatre tirs au but sont repris du côté de Bravos.

« Une joueuse congolaise qui n'a pas supporté la pression de l'arbitre afin de finir par bondir sur l'arbitre central, le même qui avait officié le premier match de Léopards contre Progresso. Le trouble gagne l'air de jeu, l'arbitre central perd son maillot et une joueuse de l'AC Léopards fut blessée. Après la maîtrise de la situation, le chroniqueur annonce le classement général avec la victoire de Bravos de Cabinda, suivi de l'AC Léopards de Pointe-Noire, 3e Progresso de Luanda et 4e Fleur du ciel de Pointe-Noire », a précisé Edwin Mbtsi dans son rapport.

La délégation congolaise est rentrée à Pointe-Noire le 11 septembre où l'AC Léopards a présenté le trophée remporté par le préfet Alexandre Honoré Paka, à Tchamba-Nzassi lors de l'inauguration de la foire du mardi agro-pastoral avant de se rendre à Sibiti où l'équipe s'est adjugé de son troisième titre d'affilié de la coupe du Congo.

Charlem Léa Legnoki

AMC Telecom

Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

PERSPECTIVES D'AVENIR

FORUM DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES

FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014 Hôtel LEDGER - Brazzaville | 29-30 août 2014 Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
 info@perspectivesavenir.org

Flexy Class
 Conférences • Formation

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AC Léopards de Dolisie se rapproche d'un autre exploit historique

Qualifiés pour les demi-finales, les Fauves du Niari ont des idées bien claires : remporter la compétition pour la deuxième fois de son histoire.

Les Léopards de Dolisie tiennent à se montrer très compétitifs lorsqu'ils seront reçus le week-end du 20 au 21 septembre par la formation de Sewé sport en match aller des demi-finales de la Coupe africaine de la Confédération. Bien avant la manche retour prévue le 28 septembre à Dolisie. L'autre demi-finale mettra aux prises les Camerounais de Coton sport de Garoua au National Al Ahly du Caire. La phase de poules de la 11^e édition de la Coupe africaine de la confédération a rendu son verdict le 24 août. Elle a laissé des équipes, pas les moindres, comme Étoile sportive de Sahel et Asec Mimosas sur le tapis et a fait le bonheur de trois des clubs les plus réguliers, Al Ahly, AC Léopards et Coton sport. Vient s'ajouter le Sewé sport qui a atteint le dernier carré pour la première fois. Un plateau alléchant pour une couronne finale. L'Athlétique club Léopards défend le football congolais.

Les Fauves du Niari ont franchi un palier digne de leur rang d'ancien vainqueur de la compétition. Ils n'entendent pas s'arrêter à cette étape des demi-finales qu'ils ont atteinte en dominant le 24 août au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie la formation d'Asec Mimosas d'Abidjan sur un score de 4-1, arrachant ainsi la première place à Coton sport de Garoua avec qui ils partagent le même nombre de points. Les Léopards ont eu deux avantages au décompte final pour bénéficier de tous les avantages d'être leader du groupe A. Ils sont devant le Coton sport au plus grand nombre de points obtenus lors des rencontres directes entre les deux clubs.

AC Léopards a glané quatre points contre un seul pour le Coton sport. Puis à la meilleure différence de buts sur l'ensemble des parties disputées dans le groupe (+7 pour les

Léopards contre -1 pour le Coton sport). Un autre détail, et pas le moindre : les Fauves du Niari ont amélioré leur compteur à points



Une action des Léopards

lors de la phase de poules. Ils ont atteint onze points soit deux de mieux que la saison 2012 au cours de laquelle ils avaient remporté la coupe alors que l'an passé, ils s'étaient arrêtés à sept. Les artisans de cette performance sont Kader Bidimbou et Césair Gandzé. Les deux ont respectivement inscrit des doublés au cours de ce match décisif.

Le même tandem qui avait fait mal à Coton sport à Garoua

Ils sont illustrés juste après l'ouverture du score ivoirienne à la 40e minute. À la conclusion d'un

corner Dao Youssouf plaçait sa tête hors de portée du gardien des Léopards Ngome Lawrence. Mais derrière cette ouverture du score idéale, Asec Mimosas est sérieusement ballottée et subit la loi de Bidimbou et Gandzé. Kader Bidimbou sera aidé par son emplacement. La frappe de Jean Pa-

nant l'avantage aux Fauves. À la reprise, Césair Gandzé et Kader Bidimbou musclent leur jeu en attaque. Césair Gandzé profite d'un centre en profondeur de Monkam pour ajuster le gardien Cisse Adama d'une reprise en première intention à la 47^e minute. Il participe au 4^e but de façon spectaculaire.

qui avaient moins joué surtout le gardien qui occupe le troisième rang. Le but étant de leur permettre de participer à la fête. Ils ont tenu un moment après il y a eu un relâchement. Cela est peut-être dû au manque de compétitions de leur part. Pour nous, il fallait songer déjà à l'année prochaine. »

trick Abouna Nzana en pleine surface est repoussée dans l'axe par le gardien d'Asec Cissé Adama. L'avant centre des Fauves du Niari étant à l'affût, la reprend de la tête et égalise à la 42^e minute. Une consolation après s'être vu refuser logiquement un but pour une position irrégulière de son coéquipier Césair Gandzé, le quel touchait au dernier moment, le ballon qui prenait la direction des buts. Tellement qu'il avait envie de marquer, Césair Gandzé sera récompensé de sa volonté sur un service de Kader Bidimbou 45e minute, don-

Entre son joli geste technique et la course de Mahamane Cissé, Kader Bidimbou était dans un bon timing pour inscrire à la 67e minute, le 4e but de la rencontre, son septième but en l'espace de trois matches dont cinq en coupe de la confédération orange et deux en éliminatoires CAN U-20. Que de réussite pour ce jeune joueur qui dispute sa première compétition africaine en club !

Les entraîneurs s'expriment...

Traoré Siaka d'Asec Mimosas : « Nous avons profité de ce dernier match pour utiliser des joueurs

Patrick Aussems, coach de l'Ac Léopards de Dolisie : « Nous avons été accueillis à froid sur un corner où nous sommes responsables mais après nous avons su redresser la tête et proposer un jeu de qualité. Le championnat national étant pour le moment suspendu. Nous comptons compenser ce vide par des matches amicaux. Nous allons également travailler avec un effectif très réduit puisqu'à partir de la semaine prochaine, nous avons des internationaux qui sont convoqués dans leur sélection »

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 5^e journée, 3^e division

Pitchou Mouaya, titulaire en défense centrale et averti à la 15^e minute, et Hallescher s'incline à domicile face aux Kickers de Stuttgart (1-2). Avec quatre petits points, Hallescher, 15e sur 20 réalise un début de saison poussif. Et a perdu ses trois matches à domicile. Inquiétant.

Angleterre, 2^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi, titulaire devant la défense, prennent le point du nul à Hull City (1-1).

Angleterre, 4^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, toujours blessé, Gillingham s'incline à

Barnsely (1-4).

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

L'électrochoc aura donc eu lieu à Charleroi, où Felice Mazzu a effectué cinq changements dans le onze de départ, dont Francis Nganga, resté sur le banc. Avec ce premier succès de la saison, face à Lierse, les Zèbres comptent 4 points mais restent en queue de peloton.

Belgique, 5^e tour de la Coupe

Sans Jordan Massengo et Yannick Loemba, ménagés en vue des échéances du championnat, Mons est éliminé de la Coupe de Belgique par Lommel United (0-2). Privé pour plusieurs semaines

de Maël Lépicier, le Royal Antwerp jouera mardi soir contre Sérésien.

Estonie, 26^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, actuellement en rééducation à Capbreton, le Nomme Kalju bat le Lokomotiv Jõhvi (5-1). Et reste dans la roue de Flora et Levadia, respectivement premier et deuxième avec 58 et 57 points, contre 56 pour Kalju.

Teplice et le Slovan Liberec se séparent sur un score de parité (2-2). Seul Franci Litsingi était titulaire pour ce match, Ulrich Kapolongo et Dzon Delarge prenant place sur le banc au coup d'envoi. Litsingi a été discret, à l'image de son club jusqu'à

l'ouverture du score adverse, puis a sonné la révolte avec une frappe à la 58^e, avant d'obtenir, à la 78^e, le penalty du 2-1 pour son équipe.

Ulrich Kapolongo a finalement fait son apparition, sa première en match officiel, à la 55^e : s'il n'a pas bénéficié d'occasion franche, il effectue un bon travail sur l'égalisation, en attirant deux défenseurs dans l'axe de la défense, permettant au Capverdien Nivaldo de servir Vuch sur la gauche de la surface (1-1, 63^e).

Dzon Delarge est resté sur le banc et a perdu sa place de titulaire depuis la 2e journée. De retour à l'entraînement, Donneil Moukanza n'était

toutefois pas dans le groupe du Zbrojovka Brno, défait chez le Banik Ostrava (0-1).

Russie, 5^e journée, 1^{re} division

Christopher Samba, de retour en défense centrale, et le Dinamo Moscou battent Ural 2-0. Et restent à la deuxième place, avec trois unités de retard sur le leader, le Zenith Saint-Petersbourg.

Suisse, Coupe nationale

Le FC Aarau s'impose sans trembler à Taverne (7-1). Titulaire, Nganga a été remplacé à la pause, alors que son équipe menait 4-1.

Camille Delourme